

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-773184

Optique

Autres

ROYAL AIR MAROC

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 117761

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOBARAK MOHAMED YACINE

Date de naissance : 13/05/1976

Adresse : 205, 1 Apt 28 Cte 4 GHG Fedrat Lmsult

old 1225 - F - DAR Ben A224

Tél. : 0661130377

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/06/2023

Nom et prénom du malade : MOBARAK MOHAMED YACINE

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : CONJONCTIVITE ALERGIQUE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adresse du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Espagnola Bassatine arrahman Al Mahrif 2822 Dar Bouazza RC: 427562 - IF: 20174887 Tel: 0622965693	10/06/2023	254,40



Diplômée des universités de Tours -Casablanca
(Glaucome-Cataracte-Diabète-chirurgie réfractive)(DPC London-uk)
Ancien médecin de l'hôpital XV-XX.Paris
Ancien Médecin de l'hôpital Hassani

دكتورة جهاد صفاء
احصائية طب و جراحة العيون

خرجية كلية الطب "تور" و "الدار البيضاء"
الزرق-الساد-السكري-تصحيح النظر
طبية سابقة بمستشفى 20-15 باريس
طبية سابقة بمستشفى الحسني

10 juin 2023

Enf. MOBARAK Mohamed Yahy

89,30

AZELASTIN COMOD 0.5MG/ML

1 goutte fois 2 par jour, dans les deux yeux, pendant 1
35,70

TOBRADEX: collyre cl

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1
54,40

TOBRADEX : pde po

1 application / jour, le soir au coucher, dans les deux yeux
jours
75,00

ISOTEARS

Serum pour lavage oculaire matin et soir , dans les deux yeux

254,40

Pharmacie Espace
Lot Bassatine Alrahy
Fardat Al Mohit lot 2627
RC 427502 - FR
Tel: 0522

LOT

3011A
12/2021

PPC: 75,00

3 طوابق (ازمور سابقا) ، مدخل أ، الطابق 2 . شقة 3

Angle bd Sidi aberra hmane et bd abdelhadi Boutaïeb (ex route d'azemour). Entrée A . Apt 3.2 eme étage.

cabinet.drjihad@gmail.com 05 22 09 87 57 / 06 14 33 07 28